



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION  
**Petite  
Enfance**



☎ **06.29.12.02.48**



6, rue Pierre Ginier 75018 PARIS

@supapfsupetiteenfance



@ supapfsu.pe@gmail.com

Paris, mercredi 29 juin 2022

**Un bel été 2022  
à toutes et tous**



Cette année a été éreintante. Le sous-effectif se fait de plus en plus ressentir dans notre quotidien, entraînant glissement de tâches, fatigue et stress. A ces conditions de travail dégradées, s'ajoute la pression inacceptable du disciplinaire !!

## **Le SUPAP-FSU dénonce fermement ces pratiques, portées par la DFPE !!**

Cette période estivale sera salutaire pour toutes et tous. Le SUPAP-FSU reste présent auprès des agent.es tout l'été. Une permanence téléphonique est assurée ainsi que le passage dans les EAPE pour rencontrer les collègues.

En cas de forte chaleur ou de canicule, nous avons des droits. Si jamais tu es victime d'un malaise à cause des fortes chaleur, pense à le déclarer comme accident de travail !!

En cas de rapport disciplinaire, que tu sois syndiqué.e ou non, tu as des droits. Ne te rends jamais seul.e à une convocation en CASPE et fait appel au syndicat.

N'hésite pas nous contacter, en cas de besoin, de questions ou tout autres demandes :

**06.29.12.02.48**

### **Canicule ou forte chaleur ?!**



Une canicule : se définit par des températures élevées le jour comme la nuit, trois jours consécutifs. A Paris, le plan canicule est déclenché à partir de 31°C la journée et de 21°C la nuit.

Les fortes chaleurs : se caractérisent par des températures élevées en journée, mais plus fraîches la nuit, permettant à l'organisme de se reposer.